

## **Les effets de la grande crise sur les relations franco-allemandes L'exemple de la sidérurgie**

La perturbation prolongée des marchés mondiaux a entraîné très rapidement une restructuration spontanée ou dirigée des relations économiques extérieures, avec en particulier la mise en place ou le renforcement de protections douanières. Dans ce contexte de crise, les accords internationaux de toutes sortes subissent des dommages. C'est le cas des différents cartels de production qui existaient en 1929, dont le cartel de l'acier qui s'est formé en 1926 autour du couple franco-allemand. Celui-ci représentait déjà un des pivots des relations européennes et internationales tant politiques qu'économiques. Or, après la première guerre mondiale, l'histoire des relations franco-allemandes est complexe et agitée. L'occupation de la Ruhr, de la Sarre, le problème des réparations sont des sources permanentes de tensions entre les deux États. Cela n'empêche en rien les ententes entre les industriels des deux pays mais constitue une donnée permanente et une pression constante sur les relations économiques, ce qui rend encore plus complexe à saisir les tensions dues à la crise de celles purement politiques.

Réussir des accords sur le partage des marchés en période d'expansion n'est pas chose difficile. Cela devient périlleux voire impossible en période de récession et de fermeture du marché mondial. Dans chaque pays, les tentations de repli sont grandes. Mais le jeu est décalé car l'Allemagne est touchée précocement et la France plus tardivement. Ce qui fera perdurer les difficultés sur presque toute la période des années trente. Cependant tous les pans de l'économie ne sont pas touchés de la même façon. Pour les entreprises protégées par un monopole ou par un cartel, la diminution des bénéfices aurait été moins forte<sup>1</sup>. C'est le cas de la production sidérurgique qui est protégée par un nombre important d'ententes sectorielles (acier brut, tubes, rails, profilés, etc.). De plus, en France comme en Allemagne, les magnats de l'industrie sont les sidérurgistes, et il s'agit là d'un secteur économique "sensible" tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Aftalion disait, à propos des crises du XIX<sup>e</sup> siècle, que la "*grosse métallurgie du fer et de la fonte*" était une industrie typique, "*celle dont la situation renseigne le mieux sur l'état de l'organisme économique*". Ceci reste valable pour la crise des années trente<sup>2</sup>. A travers cet exemple nous pourrions évaluer le degré de protection apporté par la cartellisation, et le degré de dégradation des relations franco-allemandes engendré par la crise.

---

1. cf. R.F.KUISEL, *Le capitalisme et l'État en France*, 1984, p. 172.

2. Albert AFTALION (in *Les crises périodiques de surproduction*, Paris, 1913), cité par Henri RIEBEN, *Des ententes des maîtres des forges au plan Schuman*, Lausanne, 1954, p. 122.

## DES RELATIONS TENDUES ?

Dans les années vingt, les causes de tension entre la France et l'Allemagne sont évidemment fréquentes. Après "l'affront" du Traité de Versailles, l'Allemagne subit l'occupation de la Rhénanie, et donc de son centre industriel de la Ruhr. Ce problème tend à se résoudre et, fin 1929, les négociations à ce sujet sont bien avancées (évacuation terminée en juillet 1930). Les tensions anti-françaises demeurent cependant<sup>3</sup> et le problème de la Sarre n'est toujours pas résolu. Mais le plan Young pour les réparations semblent avoir apaisé les relations franco-allemandes qui sont donc à l'automne 1929, "*relativement bonnes*"<sup>4</sup>. Ce problème des réparations va se poser de nouveau dès les premières atteintes de la crise.

Si les relations politiques ont pu apparaître comme difficiles entre les deux pays, ce n'est apparemment pas le cas de celles entre leurs producteurs, du moins dans le secteur de l'industrie lourde. Bien sûr le discours apparent, reflété par la presse économique, n'est pas toujours de la plus grande courtoisie. Les affaires sont difficiles et les autres sont des concurrents, solides de surcroît.

### *Le Comité franco-allemand*

Mais en fait, les patrons jouent un rôle non négligeable dans les tentatives de rapprochement franco-allemand. Dans la première association franco-allemande à visée économique, le "Comité franco-allemand d'information et de documentation"<sup>5</sup> fondé en 1926 et surnommé comité Mayrisch, parmi les nombreux financiers et industriels, les sidérurgistes sont éminemment représentés: *Duchemin*, président de la confédération générale de la production et président des établissements Kuhlmann, *Théodore Laurent*, vice-président du Comité des Forges. *Schneider* y est aussi représenté par l'un de ses administrateurs, *le comte de Cossi-Brissac* dont la femme était de la famille Schneider. Côté allemand les sidérurgistes sont en proportion plus grande : le *baron von Wilmosky*, président du conseil de surveillance de Krupp ainsi que *Bruhn*, membre du conseil d'administration de la même entreprise, *Haniel* de la Gutehoffnungshütte, *Poensgen*, directeur des Vereinigte Stahlwerke A.G., *Fritz Thyssen* et *Otto Wolf*. Ce rapprochement franco-allemand est placé sous la présidence du Luxembourgeois *Emile Mayrisch*<sup>6</sup> de l'ARBED<sup>7</sup>, grand maître de forges. Ce Comité dispose d'un bureau à Paris et d'un autre à Berlin. Jusqu'en 1930, il fonctionne parfaitement, tenant régulièrement des assemblées générales et jouant un rôle non négligeable d'intermédiaire entre les patrons et les deux gouvernements. Cependant avec la crise, son rôle s'affaiblit de plus en plus, même s'il enregistre encore en 1932-33 de nouvelles adhésions<sup>8</sup>.

### *Les relations dans la sidérurgie*

Le marché européen de l'acier est dominé par les sidérurgistes français et allemands qui bénéficient d'un large marché intérieur, ce qui leur assure une plus grande solidité face aux variations des cours mondiaux. Les deux industries ont vu leurs données bouleversées par le conflit mondial, surtout à cause du changement de mains de l'Alsace-Lorraine avec rachat -

<sup>3</sup>. Exemple: cf. plusieurs articles de *La Revue des deux mondes*, oct. 1930.

<sup>4</sup>. Cf. Jean-Baptiste DUROSELLE, *Les relations franco-allemandes de 1918 à 1950*, t.II, CDU, 1966, p. 92.

<sup>5</sup>. Archives Nationales de France (ci-après AN) 72AJ/ 462, papiers Detrez; 1928/ sans date précise. Voir aussi, à propos de ce Comité, Fernand L'HUILLIER, *Dialogues franco-allemands 1925-1933*, Strasbourg, 1971.

<sup>6</sup>. Pour comprendre le parcours personnel de cet homme d'abord éduqué dans un milieu allemand et qui tisse par la suite des liens resserrés avec la France, lire l'article de Jacques BARIÉTY, « Le rôle d'Émile Mayrisch entre les sidérurgies allemande et française après la première guerre mondiale. », in *Relations internationales*, n° 1, mai 1974, p. 123-134.

<sup>7</sup>. Les Aciéries réunies de Burbach, Eich, Dudelange (capital 1 milliard 250 millions).

<sup>8</sup>. Reinhard FROMMELT, *Panuropa oder Mitteleuropa*, Stuttgart, 1977.

d'après les détracteurs divers à des prix plus qu'intéressants - des entreprises allemandes situées dans cette région.

Pour reconquérir une puissance perdue, les industriels allemands de la sidérurgie ont regroupé leurs forces. Le cartel allemand de l'acier, les *Vereinigte Stahlwerke A.G.*, est né en 1926 de la fusion des usines Phoenix, Rheinstahl, Rhein-Elbe-Union et Thyssen<sup>9</sup>, et produit, directement, 40% de l'acier allemand<sup>10</sup>, sans compter le contrôle indirect par l'intermédiaire des filiales ou des investissements financiers. Cette domination du marché leur facilite une rationalisation active<sup>11</sup> qui s'opère pendant les années 1926-1927<sup>12</sup> et le développement de la production renforce encore les gros Konzerns allemands. Cette cartellisation très poussée permet de plus à la sidérurgie allemande de former un groupe de pression assez uni.

Jusqu'en 1926, les industriels français ont bénéficié d'une position à l'exportation de plus en plus favorable, suite à la dévalorisation progressive du franc. Au cours de ces années, on assiste à un début de concentration horizontale dans la sidérurgie française, au moment du partage des sociétés sidérurgiques allemandes de la Lorraine libérée. Cinq groupements de sociétés se créent à cette occasion. Dès cette époque s'amorce également une concentration verticale. On assiste dans tout l'entre-deux-guerres à des prises de participations mutuelles entre sociétés qui resserrent progressivement les liens<sup>13</sup>. C'est le cas des plus grands groupes français: *Mar-Mich-Pont* (*La Marine-Homécourt, Micheville, Pont-à-Mousson*), les *Aciéries de Longwy* et les *Aciéries du Nord-Est*. La profession s'est aussi organisée mais un peu plus tardivement. C'est le Comptoir sidérurgique de France qui a le nouveau rôle de représenter la branche française dans les négociations internationales<sup>14</sup>.

En général, les liens entre les sidérurgistes des deux pays passent soit par la Chambre internationale de commerce et d'industrie, par le cartel européen ou par le cartel international de l'acier. Il y a peu de liens directs d'entreprises à entreprises, car il s'agit ici de produits de bases et d'ententes horizontales.

#### *Le cartel de l'acier, avant la crise*<sup>15</sup>

C'est au cours des années vingt que se constituent les premières ententes internationales entre les plus gros producteurs sous la forme de cartels. Celui de l'acier est le second à voir le jour. La première Entente Internationale de l'Acier (E.I.A.) est créée le 30 septembre 1926 par l'Allemagne, la France, la Belgique et le Luxembourg. Dès février 1927 s'y associent l'Autriche, la Hongrie et la Tchécoslovaquie. La *Steel export association of America* s'y insère pour certains secteurs (26 juillet 1928). Son principal objectif est de réglementer la production en instaurant des quotas par pays<sup>16</sup>. On constitue une caisse de compensation destinée à encourager la modération de la production et obtenir ainsi une certaine hausse des prix<sup>17</sup>.

9. Qui, lui-même renforcé par l'absorption du groupe de Hugo Stinnes, en contrôle la majorité.

10. in G. BADIA, J.M. ARGELÈS, op. cit., p. 128.

11. cf. Henri RIEBEN, *Des ententes des maîtres des forges au plan Schuman*, Lausanne, 1954, p.81.

12. Après celle de l'avant-guerre.

13. In *Histoire écon. et soc. de la France*, dir. Braudel, Labrousse, 1980, p. 784 à 786.

14. cf.A. HIRSCH, A. SAUVY, "Cartels et ententes", in A. SAUVY (dir.), *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, 1984, p. 107-108.

15. Une bonne partie des informations de cette partie ont été tirées du livre d'E. HEXNER, *The international steel cartel*, 1943.

16. Fixés en 1926 sur la base d'une production globale d'acier brut de 25 278 000 tonnes : ALLEMAGNE, 40.45%; FRANCE, 31.89%; BELGIQUE, 12.57%; LUXEMBOURG, 8.55%; SARRE, 6.54%. En 1927, lors de l'élargissement de l'entente, une seule unité est attribuée à la Tchécoslovaquie, l'Autriche et la Hongrie: 7.27%. En cas d'augmentation de la production, ces quotas seraient modifiés, en particulier en faveur de l'Allemagne.

17. Chaque pays doit payer 1\$ par mois et par tonne d'acier brut produit. Si la production trimestrielle d'un pays excède le quota fixé, il paiera 4\$ par tonne supplémentaire. Si au contraire, sa production est restée en deçà du quota, il recevra du fonds commun 2\$ par tonne, dans la limite de 10% du quota alloué.

Les Anglais, restés en dehors de l'entente, minimisent le nouvel accord : il ne s'agit que de coordonner les prix sur le marché européen continental ce qui ne fait qu'officialiser une situation de fait, c'est-à-dire un accord qui existe déjà dans la pratique entre les Quatre depuis que le Traité de Versailles a modifié les frontières<sup>18</sup>. Certains attaquent plus violemment les signataires en les accusant de tenter de détruire la concurrence à l'étranger. Bien que de part et d'autre on ait pu le présenter comme un pacte franco-allemand anti-britannique, ou comme un signe de la réconciliation franco-allemande, Outre-Manche on veut n'y voir qu'un accord purement économique, sans aucune signification politique.<sup>19</sup> C'est aussi l'opinion de François de Wendel, député et président du Comité des Forges de France, selon lequel ces accords sont importants économiquement, mais pas politiquement car il existait déjà de tels accords avant 1914 et ils n'ont rien empêché.<sup>20</sup>

En fait, la base sur laquelle s'appuie l'E.I.A. est trop étroite, ses marges de manœuvres sont extrêmement limitées. On s'aperçoit dès 1927-28 qu'elle n'a vraiment pas le rôle régulateur qui avait été l'objectif de sa création. Aussi, on parle déjà d'entente factice et d'organisation inadaptée. Mais de part et d'autre, si l'on se plaint de l'inefficacité<sup>21</sup>, on tient à ne pas couper les ponts, même quand les négociations sont difficiles. Ceci sera fort utile au moment de la crise. Le cartel est donc déjà fragile avant même la crise : en septembre 1929, on cherche déjà une nouvelle base pour la prolongation de l'E.I.A., sans succès car aucune des propositions ne convient à l'ensemble des groupes<sup>22</sup>. Cependant tous montrent la volonté de ne pas renoncer, sauf cas de force majeure, en rappelant que l'on y attache une grande importance économique-politique. L'accord en cours, valable jusqu'au 31 octobre 1929, est provisoirement prorogé au 31 mars 1930.

Selon Bussière, «*Si la période 1924-1930 correspond bien à la fin de la guerre économique, elle n'a pourtant pas permis d'aboutir à une organisation équilibrée et durable des marchés des produits métallurgiques.*»<sup>23</sup> Ce déséquilibre, analysé par l'auteur pour le cas belge, concerne peu la France et l'Allemagne pour qui la période jusqu'au début de l'année 1929 pour la seconde, un peu plus tard pour la première, fut une «*période de prospérité éclatante*».

## CRISE ET SIDÉRURGIE

La crise économique frappe l'Allemagne de plein fouet : sa production industrielle subit d'abord un net recul, puis un effondrement fin 1930. Avec presque un an de décalage, la production industrielle française suit la même voie, mais de façon moins accentuée. Pour les deux pays, le creux de la dépression se situe entre avril et juillet 1932<sup>24</sup>.

18. Archives fédérales allemandes/ Bonn: Auswärtiges amt (affaires étrangères)[ci-après AA], Industrie 20/ Kartellwesen, Trusts/ R117 980; K 457061 *Financial Times*, du 14-08-1926 titre: «European Iron and Steel combine. Unlikely to affect british Trade ».

19. AA/ Ind 20/ R117 980/ K 457062, *Manchester Guardian*, du 16-08-1926, titre: « Four-power Iron pact. French and Germans in business combine ».

20. AA/ Ind 20/ R117 980/ K 457080, 29-09-1926.

21. Selon les termes employés par de Wendel lors d'une réunion, AA/ Ind 20 / R 117 981.

22. AA/ Ind 20/ R117 982/L 524825 à 524827, lettre du 30 sept 1929 du Stahlwerks-Verband AG, de la part de Poensgen, à Ritter, directeur ministériel.

23. in Éric BUSSIERE, « la sidérurgie belge durant l'entre-deux-guerres: le cas d'Ougrée-Marhay (1019-1939) », in *Revue belge d'histoire contemporaine*, 1984, XV, 3-4, p. 303-380.

24. d'après la courbe p. 162, in R. GIRAULT, R. FRANK, *Turbulente Europe et nouveaux mondes, 1914-1941*, 1988.

### La crise dans la sidérurgie.

Dès le début du siècle, la production allemande d'acier est quatre fois plus importante que la production française. La défaite allemande entraîne une réduction de moitié de cette production. Mais en 1929, celle-ci a retrouvé son niveau de 1913, la France ayant presque triplé le sien. La crise économique mondiale met les deux pays sur un pied d'égalité.

*Production d'acier brut en million de tonnes<sup>25</sup>*

	1929	1930	1931	1932	1933	1934
Monde	122,1	96	70	51	68,4	81,4
Europe	59,1	49,7	39,8	33,4	39,9	49,9
dont:						
zone douanière allemande	16,2	11,5	8,3	5,8	7,6	11,9
Sarre	2,2	1,9	1,5	1,5	1,7	2
France	9,8	9,4	7,8	5,6	6,5	6,1

La sidérurgie allemande subit une rude attaque lors de la crise. Les exportations allemandes chutent, mais la baisse reste très nettement inférieure au recul de la production sidérurgique allemande. La chute des prix est régulière, les cours sont au plus bas en août 1932. Pour faire face à la crise, l'industrie métallurgique allemande procède d'abord à une baisse des prix (-10% au 1<sup>er</sup> juin 1930) et, dans le même temps, le ministère du travail rend obligatoire une baisse des salaires de 7%<sup>26</sup>. On espère ainsi améliorer la situation générale de la métallurgie et bientôt pouvoir augmenter la production sidérurgique. Pour lutter contre la crise les Allemands tentent d'exporter à tout prix (exportations en augmentation encore au 1<sup>er</sup> semestre 1930) et l'on peut même dire parfois à n'importe quel prix, c'est-à-dire sans bénéfice ou à perte, dans le seul but de maintenir l'emploi. Mais cette solution temporaire se révèle insuffisante.

*Pourcentage d'exportation d'acier par rapport à la production nationale<sup>27</sup>*

	1925	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933
France	38	35	48	39	31	31	35	33	32
Allemagne*	22	37	24	30	32	36	45	34	22

En janvier 1932, la situation n'est pas meilleure puisque le gouvernement allemand décide une nouvelle baisse de 10% sur tous les prix liés par convention de cartels ou fixés par les producteurs pour la revente<sup>28</sup>. Le marché intérieur subit un effondrement complet. La crise a, de plus, de graves conséquences sur les investissements qui seraient alors inférieurs à l'usure courante de toutes les installations existantes dans l'industrie allemande<sup>29</sup>, prolongeant ainsi les effets de la conjoncture. Comme les exportations se maintiennent mieux, on cherche à empêcher la chute de leur prix : en deux ans, de 1929 à 1931 les prix d'exportation des aciers allemands ne chutent que de 10% contre 50% en moyenne sur le marché mondial, en jouant sur des différences de qualité. Si les chiffres, avec le recul, sont plus faciles à interpréter, à l'époque l'affaissement des marchés qui se produit dès le début de l'année 1929 ne fut pas lu comme

<sup>25</sup>. Archives fédérales allemandes - Bundes Archiv-Koblenz [ci-après BA-K] carton: R 13 I/ 613 Vereins der Eisen und Stahl Industrieller [VESI], env. 1935, article de Reichert, "Die neuere Entwicklung der Eisen und Stahl Industrie".

<sup>26</sup>. selon AN 41AS/ 53, *Bulletin du Comité des Forges de France* n° 4200

<sup>27</sup>(demi-produits et produits finis, sauf fils tréfilés et raccords pour tubes), d'après les chiffres donnés par Henri RIEBEN, *op. cit.*; jusqu'à 1934 (inclus), Sarre exclue.

<sup>28</sup>.AN/ 41AS/ 53, *Bulletin* n° 4200.

<sup>29</sup>. Selon *L'Institut für Konjunkturforschung* mais ses chiffres sont un peu mis en doute par les industriels allemands eux-mêmes, cf. Bundes Archiv/ Koblenz, fonds R 13/ I.

l'annonce d'une forte crise en cours de développement. Laissons la parole à G. Pirou qui l'a si bien expliqué :

*« On se souvient que les défenseurs du cartel, avant la guerre, soutenaient que l'avantage de l'entente sur la concurrence vient de ce que le cartel a la possibilité de prévoir les variations de la consommation et d'y adapter préventivement les fluctuations de la production. L'expérience de la crise a montré que cette théorie n'est pas toujours confirmée par la pratique. Les dirigeants des cartels n'ont pas vu venir la crise; lorsqu'elle a éclaté, ils n'ont pas compris qu'il fallait modifier leur politique, puisque les conditions générales étaient changées et il s'est produit alors une disparité, un décalage entre les prix industriels qui très souvent étaient des prix cartellisés et les prix agricoles qui se sont effondrés, alors que les cartels entendaient maintenir les prix industriels. »<sup>30</sup>*

#### *Adaptation du cartel à la crise.*

On a dit que la crise économique mondiale avait provoqué l'éclatement du cartel de l'acier et que sa reconstitution se fit à partir du moment où les États-membres de l'ancienne Entente Internationale de l'Acier émergèrent de la crise. Ce n'est pas tout à fait exact.

Fin octobre 1929, la crise a désormais éclaté au grand jour. A Paris se tient une commission restreinte en vue du renouvellement de l'E.I.A.. On y voit apparaître une certaine tension franco-allemande et c'est nouveau<sup>31</sup>. Les Français n'acceptent sous aucun prétexte une augmentation des quotas allemands, tandis que les participants allemands ne veulent rester en aucun cas sur la base des anciens quotas de l'E.I.A.. On recherche donc de nouvelles voies, qui en partie passeraient par un contingentement des exportations et aussi qui abandonneraient plus ou moins à chaque pays le contrôle de son marché intérieur. Tous attribuent, en partie, la situation catastrophique des marchés extérieurs à l'incertitude planant sur la reconduction de l'E.I.A.. On réfléchit à des mesures sérieuses pour la protection des marchés.

En janvier 1930, un comité restreint de l'E.I.A. réuni à Bruxelles, décide de créer provisoirement un comptoir<sup>32</sup> de vente entre l'Allemagne, la France le Luxembourg et la Belgique, pour une durée de 6 mois. Les quotas à l'exportation tiendront compte des livraisons sur une période de référence allant de janvier 1928 à octobre 1929<sup>33</sup> et des débouchés du marché intérieur selon que ce dernier a augmenté ou a chuté pendant la période de référence. On espère dès février pouvoir commencer les ventes à l'exportation sur de nouvelles bases. Pendant la période d'essai, on devra recueillir les impressions de chaque groupe sur le fonctionnement et sur les changements ou les améliorations que l'on pourrait envisager avant la conclusion d'un accord de longue durée. En attendant, vu l'insuffisante capacité d'absorption du marché mondial, on ordonne en janvier une restriction de la production de 10% par rapport à octobre. On pense déjà qu'il faudra faire de même en février.

Le fonctionnement des comptoirs est prolongé, après 6 mois de mise en application. La vente reste toujours du ressort des pays ou des usines<sup>34</sup> selon le cas. Les comptoirs reçoivent des rapports hebdomadaires sur les contrats comme sur les livraisons qu'ils utilisent pour indiquer les droits et les devoirs de chacun. En fonction de cela, les uns ou les autres doivent alternativement se retirer du marché pour maintenir l'équilibre. Les quotas sont calculés sur la base des livraisons réelles des 22 derniers mois. Il est déjà envisagé de procéder à une augmentation de tous les prix à l'exportation lors de la réunion suivante. Même si on est obligé

<sup>30</sup>. Gaétan Pirou, *Cours d'économie politique, t. I*, Paris, 1947, p. 173, cité par H. RIEBEN, op. cit. p. 40.

<sup>31</sup>. AA/ Ind 20/ R117 982/ L 524832, lettre de Ernst Poensgen aux Affaires étrangères (Berlin), du 31 oct. 1929.

<sup>32</sup>. Une forme plus souple et plus réservée d'entente.

<sup>33</sup>. AA/ Ind 20/ R117 982/ L524845, lettre des Stahlwerks-Verband A.G. au Reichswirtschaftsministerium, datée du 14 janv. 1930.

<sup>34</sup>. Pour les pays dans lesquels il n'y a pas de syndicats qui réunissent toutes les unités.

de gérer presque au jour le jour, on se félicite du fonctionnement même provisoire des comptoirs qui permettent de maintenir un petit contrôle sur le commerce de l'acier en Europe. Le renouvellement de l'entente générale semble alors moins urgent. « *On n'a pas vraiment pas pu parler du renouvellement de l'Entente Internationale de l'Acier par manque de temps. Quand la permanence des syndicats est assurée, cette question n'a en fait une importance que théorique.* »<sup>35</sup>

Mais en août la situation continue à se dégrader<sup>36</sup>. Après ceux des profilés, des barres et des feuillards, les prix pour les demi-produits et les charpentes métalliques sont libérés à leur tour. Les divers quotas demeurent inchangés mais risquent en attendant de ne plus avoir grande signification. On parle alors de la « *fin dramatique du pacte de l'acier* ». On se demande si l'entente doit être maintenue. Après une longue discussion on en vient à écarter la recherche d'un accord général ferme et sans exception, qui a peu de chance de se faire dans les conditions du moment et l'on estime qu'il faut plutôt laisser les choses suivre librement leur cours jusqu'à la fin de l'année. Entre-temps une commission restreinte étudiera les bases sur lesquelles on pourrait réussir à conclure des ententes solides<sup>37</sup>.

Les petits groupes commencent à s'attaquer à l'idée de protection nationale, telle qu'elle avait été définie lors de la création du cartel. Ce sont l'Allemagne et la France, pays à large marché intérieur, qui sont visées. Cela contribue très certainement au rapprochement de leur position et à leur solidarité dans les discussions. En septembre 1930, on tente de réorganiser l'E.I.A.. On procède à une modification des contingents de production, les différents groupes étant restés en dessous de leur quota, dans des proportions assez importantes pour le groupe allemand. Même le groupe français « *qui s'était fait une espèce de tradition du dépassement de son contingent* »<sup>38</sup> est en retrait, ce qui est un signe. Le cartel de l'acier est prolongé jusqu'à la fin de 1930<sup>39</sup>. En décembre, l'E.I.A. est reconduite dans sa forme précédente pour 6 mois, mais avec une restriction de la production passe de 25 à 30% de moins que celle de 1929<sup>40</sup>. Lors d'une réunion restreinte, les groupes belges et luxembourgeois présentent un projet qui vise à modifier les bases de calculs des compensations, en établissant un rapport égal entre production intérieure et extérieure. C'est bien sûr l'Allemagne en premier lieu et la France qui en subiraient les conséquences sous forme d'une augmentation importante des charges. Les Français comme les Allemands rejettent vigoureusement cette suggestion. A l'extérieur, le cartel de l'acier est critiqué, on lui reproche de se laisser traîner par les événements au lieu d'en prendre les commandes.

## LA MÉFIANCE

### *Les réactions nationales face à la crise.*

En Allemagne, le chancelier Müller, qui formait un gouvernement de coalition avec des sociaux-démocrates, est remplacé par Brüning<sup>41</sup>. Ce dernier fait une erreur d'appréciation en prononçant la dissolution du Reichstag qui s'oppose à sa politique plus ferme : en septembre

35. AA/ Ind 20/ R117 982/ L 524851, lettre de Poensgen au ministre de l'économie en date du 3 fev. 1930.

36. AA/ Ind 20/ R117 982 / Anlage 720, article de la *Industrie und Handelszeitung* n° 202, du 30-08-1930, titre (trad.): « Désintégration de l'Entente Internationale de l'Acier ».

37. AA/ Ind 20/ R117 982/ L524855, lettre de Frowein des Stahlwerks-Verband A.G., au nom de Poensgen adressée au directeur Ritter, du ministère des Affaires étrangères, en date du 16 septembre 1930.

38. *L'Usine*, supplément n° 3, du 17 janv. 1931 p. 6.

39. AA/ Ind 20/ R117 982/ Anlage 720, article de la *Vossische Zeitung* n° 454 du 26 septembre 1930, titre: « l'E.I.A. réorganisée ».

40. AA/ Ind. 20/ / R117 982/ L 524859 à 861, lettre de Poensgen, C/R de la réunion de Paris des 5 et 6 décembre 1930.

41. 27 mars 1930. cf. Claude KLEIN, *Weimar*, Paris, 1968.

1930, le parti nazi obtient la seconde place derrière les sociaux-démocrates. Le gouvernement doit faire des concessions aux Nationalistes de tous bords<sup>42</sup> et donc, à partir de septembre 1930, la politique extérieure allemande se durcit très nettement. Les industriels allemands sont favorables au programme de Brüning<sup>43</sup> mais le jugent inapplicable à cause du chômage et de la baisse de rentrée fiscale<sup>44</sup>. La fédération de l'industrie allemande lui remet un mémoire dans lequel elle exige de nouvelles mesures économiques et fiscales. Le second cabinet Brüning se heurte toujours au refus de ses propositions par les industriels, mais sans hostilité véritable. Ils réclament un grand programme économique et non pas une série de mesures dispersées<sup>45</sup>. On impute d'ailleurs essentiellement la crise aux paiements du Plan Young plutôt qu'au gouvernement.

Ainsi la crise modifie la politique intérieure allemande et les relations extérieures, tout particulièrement avec la France. Là, d'octobre 1929 aux élections de 1932 Tardieu et Laval se relayent au pouvoir. Le passage de ce dernier inaugure une nouvelle politique extérieure qui, sans le dire, prend une voie très différente de celle adoptée par Briand : « *Briand était l'homme de la sécurité collective, Laval est l'homme des discussions bilatérales; il préfère les conversations à deux aux réunions de la SDN. Il multiplie les voyages. Sans avoir de grandes idées, il essaie d'arranger les affaires par des compromis* »<sup>46</sup>. Les relations franco-allemandes ne peuvent donc qu'y gagner. Cependant, dans l'opinion publique française, l'Allemagne reste l'objet d'attaques fréquentes qui d'ailleurs ne sont pas nouvelles.

Dans la presse française, en 1927, quelques mois après la création du Cartel de l'Acier, on dénonce les attaques allemandes contre celui-ci par les nationalistes des milieux industriels. Selon les modalités de fonctionnement, les dépassements des quotas entraînent des pénalités de 4\$ par tonne excédentaire. Or l'Allemagne a dû, en 4 mois de fonctionnement, verser 2 690 000 \$ dans la caisse de compensation. Elle réclame à grands cris une révision des proportions fixées, prétextant que l'accord fût conclu au moment le plus défavorable pour elle alors que son industrie était en pleine réorganisation et que la France et la Belgique bénéficiaient encore des avantages d'une monnaie faible<sup>47</sup>. On relève aussi le « *chantage* » allemand sur les négociations commerciales franco-allemandes en cours. Ces derniers menacent de dénoncer l'Entente de l'Acier, ainsi qu'une clause le leur permet, si un traité de commerce de longue durée n'est pas conclu. On voit donc là un entremêlement de plusieurs domaines qui laisse supposer que les sidérurgistes allemands ont des contacts avec les autres milieux industriels et avec leurs gouvernements respectifs.

Dès le début de l'année 1930, les inquiétudes se font sentir. Brüning et Curtius<sup>48</sup> demandent déjà une révision du plan Young, mis en application l'année précédente. En octobre 1930, Schacht<sup>49</sup> rencontre Hoover aux États-Unis. En juin 1931, le président Hindenburg lance un appel aux Américains. En réponse, Hoover propose immédiatement un moratoire général qui suspend pour un an les paiements de toutes les dettes entre états, dont les réparations allemandes et les dettes américaines de la France. Les Français sont surpris et mécontents : les rentrées d'argent dues aux réparations sont supérieures aux paiements, donc ce moratoire est une perte

42. De plus Brüning n'a pas la majorité et gouverne dictatorialement selon l'article 48.

43. Il pratique une politique de droite, c'est-à-dire demandant la révision du plan Young et des frontières de l'EST, et en économie, il propose de baisser les salaires et d'augmenter la production.

44. MAE: archives du ministère des affaires étrangères/ série Europe 1930-1940/ Allemagne [ci-après MAE/ Europe/ All./ 30-40] carton 761, C/R du 18 déc. 1930, visite de M. Pernot (voyage d'études en Allemagne) à M. Berthelot.

45. MAE/ Europe/ All./ 30-40/ carton 761, lettre du 30 sept 1931.

46. cf. Jean-Baptiste DUROSELLE, *op. cit.*

47. AA/ Ind 20/ R117 980/ K 457164, a/s du dépassement du quota par les Allemands et des taxes compensatoires, article de « *l'écho de Paris* » du V. 28 janv. 1927.

48. Ministre allemand des affaires étrangères.

49. Grand financier allemand, ancien directeur de la Reichsbank.



pour la France. Cependant une conférence se réunit à Londres et accepte, le 20 juillet, le moratoire pour un an<sup>50</sup>. Le problème, c'est de savoir ce qui va se passer à l'issue de ce délai. La France informe les Américains<sup>51</sup> qu'elle cessera de payer ses dettes si l'Allemagne ne reprend pas le paiement des réparations à l'issue du Moratoire<sup>52</sup>.

Une conférence intergouvernementale des réparations doit se tenir à Lausanne en janvier. Mais la presse allemande<sup>53</sup> se lève contre la position française que selon elle la conférence privilégiera. Une simple prolongation du moratoire ou une autre solution provisoire ne serait pas envisageable pour l'Allemagne, sous peine d'aboutir à une catastrophe financière. Le plan Young ne serait plus en accord avec les réalités. La presse allemande accuse également la presse parisienne de créer dans l'opinion publique une atmosphère défavorable à l'Allemagne, avant la conférence. A Paris cependant, certains parlent de créer un "front des parents pauvres" face aux États-Unis. Mais en Allemagne cette opinion est très isolée. On croit plutôt qu'il faut se rapprocher de l'Amérique pour obtenir un soutien moral dans la lutte contre les réparations. Cependant la *Deutsche Allgemeine Zeitung*, la voix de la grande industrie, « se réjouit de constater que certains journaux français, empruntant le vocabulaire allemand, commencent à parler de « tribut » pour désigner la dette française vis-à-vis des États-Unis. »<sup>54</sup>

Dans les milieux industriels et sidérurgistes, la méfiance réciproque s'étale dans les médias spécialisés (*l'Usine, Eisen und Stahl, Bergwerkszeitung*, etc.). On accuse l'Allemagne de profiter de la crise - qu'elle aurait renforcé par une mauvaise gestion, reconnue d'ailleurs par les milieux sidérurgistes allemands - pour se débarrasser de ses obligations. Si la presse économique française appuie dans le sens de la reconstitution d'une entente des producteurs d'acier, pour freiner l'écroulement des prix, encore accentué après le moratoire Hoover<sup>55</sup>, cela ne l'empêche pas d'attaquer certains points de la politique des sidérurgistes allemands. Par exemple, on dénonce le dumping pratiqué sur les marchés extérieurs par la métallurgie allemande et les avantages fiscaux (ristournes à l'exportation) dont bénéficient les industriels allemands, et on se félicite des campagnes de presse qui les dénoncent<sup>56</sup>. De son côté, la *Bergwerkszeitung* publie aussi régulièrement des attaques en règle contre la France, attaques qui choquent beaucoup le milieu industriel français<sup>57</sup>.

Ainsi la crise renforce la virulence dans la presse des deux pays qui procède régulièrement à des campagnes de dénigrement. Suite à des attaques répétées dans *l'Usine*, Reichert, responsable du groupement de l'industrie sidérurgique, a obtenu un droit de réponse. Le journal commente à son tour cette réponse<sup>58</sup>. Elle rappelle les subventions accordées par le gouvernement allemand qui permettent à certaines entreprises de « maintenir le niveau de leur production dans des conditions injustifiables, de vendre au besoin au-dessous de leur prix de revient et de fausser ainsi les conditions de marché. » Elle réfute les propos de Reichert selon lesquels les difficultés rencontrées en Allemagne ne seraient que le résultat du traité de paix et la sur-industrialisation qui aujourd'hui pose problème qu'une conséquence des livraisons auxquelles l'Allemagne était astreinte.

<sup>50</sup>. Du 1<sup>er</sup> juillet 1931 jusqu'au 30 juin 1932.

<sup>51</sup>. Pierre Laval se rend aux États-Unis en oct. 31.

<sup>52</sup>. Voir Jean-Baptiste DUROSELLE, *op. cit.*

<sup>53</sup>. exemple: le *Berliner Lokal Anzeiger* et la *Germania*, cités par *Le Temps*, du 1<sup>er</sup> janvier 1932.

<sup>54</sup>. *Le Temps*, 4 janv. 1932.

<sup>55</sup>. AA/ Ind 20/ R117 982, citant un article de « *L'Usine* » du 18 sept. 1931 intitulé « Reconstitution du cartel international de l'acier ? ».

<sup>56</sup>. *L'Usine*, n° 2, du 9 janv. 1931, p. 7.

<sup>57</sup>. BA-K / R 13 I / 255 WESI, réponse de Waline à Claus, du 10 sept 1931.

<sup>58</sup>. *L'Usine* n° 40, du 2 oct. 1931, p. 1, « Le point de vue d'un industriel allemand : notre réponse ».

Quelques véhéments échanges de correspondance se font au sujet d'un autre article de *l'Usine*<sup>59</sup> qui a fait scandale dans les milieux économiques allemands. Il s'agit en fait de la lettre d'un industriel que l'hebdomadaire publie « avec le plus grand plaisir » et qui attaque le gouvernement allemand, comparant la situation des entreprises françaises et allemandes :

*« En Allemagne, la détresse est plus feinte que réelle. Elle est exagérée volontairement pour échapper aux obligations financières qui découlent des traités. L'Allemagne a gaspillé ses ressources. Sa politique a été de ruiner l'État, débiteur des pays étrangers, pour enrichir les particuliers, notamment les industries qui ont été particulièrement protégées chez elle. Elle en subventionne un grand nombre et les Allemands font à l'étranger des crédits de 6 mois et plus, que les industriels français ne peuvent pas faire. Elle fait des armements que nous avons dû renoncer à contrôler et que « l'opinion publique allemande ne permettrait pas d'arrêter », a dit son ministre des affaires étrangères en parlant des armements navals. Il faut donc faire savoir au gouvernement français que « l'opinion publique française ne permettrait pas que les économies péniblement faites par les Français malgré des impôts écrasants s'en aillent en crédit pour nos concurrents. »*

Le problème ici soulevé, c'est celui des crédits demandés par les Allemands. Les Français, encore épargnés par la crise en 1931, sont les seuls à pouvoir les leur accorder. Leur nécessité va obliger le gouvernement allemand à faire des concessions diplomatiques importantes<sup>60</sup>. Certains réclament cependant, de part et d'autre, que chaque groupe industriel fasse pression sur ces journaux dans le sens d'une modération des propos et même si possible « une attitude plus favorable au rapprochement que nous souhaitons en commun. » On intervient aussi auprès des ambassades pour dénoncer les excès de langage<sup>61</sup>.

Les Américains eux-mêmes mettent aussi en doute la gestion du gouvernement allemand. On critique sa collusion avec les cartels. Suite à un entretien avec le ministre allemand du travail, le *Sunday Star*<sup>62</sup> accuse le gouvernement allemand d'être tenu par « des conceptions semi-socialistes et un désir voilé de dépenser de l'argent plutôt de d'en payer au titre des réparations ». On lui reproche de n'avoir rien fait pour combattre les prix de cartel maintenus à un niveau excessif ni pour casser les monopoles de production et les ententes dont les profits énormes furent en partie rapidement exportés par des propriétaires privés dans des lieux sans taxes. On insinue aussi que les dépenses et les investissements luxueux de l'État continuent.

## RETOUR À LA NORMALE

### *L'aide financière.*

Les autorités françaises reconnaissent que « l'industrie sidérurgique allemande a beaucoup souffert de la crise mondiale »<sup>63</sup>. Le gouvernement français reçoit des rapports qui ne peuvent lui laisser ignorer l'état réel de l'économie allemande. On note que les exportations allemandes sont indispensables pour nourrir la population et payer les remboursements Young. On attire l'attention sur le manque général de capitaux, en particulier de crédits à long terme qui sont nécessaires pour la remise en état des entreprises et la reconstitution de leur fond de roulement qui a été sacrifié avec la crise pour payer les dettes antérieures à la crise, ainsi que

<sup>59</sup>. n° 35, daté du 28 août 1931.

<sup>60</sup>. cf. l'affaire de l'Anschluß économique avec l'Autriche auquel renonce finalement le gouvernement allemand devant le tollé que son annonce provoque en France.

<sup>61</sup>. BA-K/ R 13/ I/ 255, lettre de Baare à Poensgen du 31-08-31 a/s contact de la Reichsverband der deutschen Industrieller [RDI] avec l'ambassade allemande à Paris au sujet. du fameux article de Japy.

<sup>62</sup>. AA/ Ind 20/ R117 982, tél. du 19-05-1930 de Washington à AA Berlin, signé Prittwitz qui cite le commentaire du *Sunday Star*.

<sup>63</sup>. MAE/ Europe/ All./ 30-40/ carton 761, note du 12 août 1930.

pour se débarrasser des crédits à court terme dont la mobilité effraie<sup>64</sup>. Les conseillers des affaires étrangères sont clairs, la France doit apporter des capitaux à l'Allemagne :

*« C'est aujourd'hui l'heure pour notre pays de réfléchir et de consulter ses propres intérêts pour savoir s'il n'a pas une autre politique à suivre que celle qui consiste à considérer avec une passive angoisse la lutte en Allemagne des éléments extrémistes contre la partie raisonnable et conciliante de la population. Ni notre intérêt, ni celui de la civilisation européenne ne peuvent être liés au triomphe du déséquilibre et de la déraison dans le pays qui borde nos frontières de l'Est »<sup>65</sup>.*

En août 1931, André François-Poncet est nommé ambassadeur de France à Berlin, en remplacement de Pierre de Margerie. Il semble qu'il est proche des milieux sidérurgistes français. La nomination de ce nouvel ambassadeur est le signe d'une volonté française de rapprochement, auquel Laval est favorable. François-Poncet prépare et pousse le gouvernement au rapprochement franco-allemand. On peut donc penser que les industriels n'y voient sans doute pas de réelles oppositions à leurs intérêts. Les Allemands en tout cas y sont favorables : en août 1931 l'optimisme est de rigueur et l'on estime, qu'après des fautes importantes de part et d'autres, *« l'idée de la collaboration internationale en matière industrielle et financière reprend plus fortement que jamais »<sup>66</sup>*. On apprécie beaucoup le choix du nouvel ambassadeur dont on espère qu'il mettra *« sa grande expérience économique au service du rétablissement de l'équilibre perdu »*. On parle déjà du « Plan » François-Poncet qui serait de proposer des capitaux français à l'industrie lourde allemande<sup>67</sup>.

On croit remarquer, dans les milieux allemands, que le rapprochement favorisé par le nouvel ambassadeur a eu au contraire pour effet d'éloigner de ce dernier le Comité des Forges (politiquement surtout représenté par le groupe Wendel-Marine), dont celui-ci semblait pourtant très proche auparavant. On se demande comment l'ambassadeur parviendra à surmonter cette tension. Comme son ministre Laval, il tient pour nécessaire un accord économique franco-allemand. Or cette politique est l'objet de vives attaques de la part de certains industriels<sup>68</sup> qui voudraient plutôt limiter les importations.

Les relations apparentes ne s'améliorent pas immédiatement. Le ministre allemand des affaires étrangères ne montre pas un grand optimisme non pas dans le domaine économique mais sur la question du désarmement pour laquelle il estime l'entente avec la France impossible<sup>69</sup>. Curtius est très critiqué, on l'accuse de sacrifier les relations franco-allemandes pour conserver son portefeuille en apaisant les nationalistes.

*« Pour la France qui a évacué avant le temps, qui a renoncé à ses garanties, qui en outre, a mis à la disposition de l'Allemagne, suivant la proposition Hoover, 2 milliards de Francs, Curtius n'a pas eu un mot d'entente, il a été muet de remerciements (...) Réclamer sans*

<sup>64</sup>. On sait qu'à la suite d'événements de politique intérieure (exemple: après les élections de sept. et la « victoire » des Nazis) des retraits massifs de crédits à court terme peuvent avoir lieu de la part de l'étranger, avec les conséquences que l'on imagine sur les banques et leur clientèle.

<sup>65</sup>. MAE/ Europe/ All./ 30-40/ 761, rapport de Régis de Vibraye, daté du 5 fév. 1931, « L'évolution de la crise en Allemagne ».

<sup>66</sup>. BA-K / R 13 I/ 255 WESI, lettre de Dr Claus (D-Fr. Studienkomitee- Berlin) à Pierre Waline, directeur des questions internationales à l'UIMM (union des ind. métall. et minières), du 31 août 1931.

<sup>67</sup>. BA-K / R 13 I/ 255 WESI . Dans la « 12 Uhr Blatt » cité dans la lettre du 11/09/31 de Baare à Poensgen, « *Französische Kapital für deutsche Schwerindustrie, ein Plan François-Poncet* ».

<sup>68</sup>. BA-K/ R 13 I/ 255 WESI, réponse de Dr Claus à Pierre Waline (UIMM), du 9 sept. 31.

<sup>69</sup>. MAE/ Europe/ All./ 30-40/carton 739, lettre de l'ambassadeur de France à Berne, du 16 septembre 1931, au sujet d'un discours de Curtius, à Genève.

*offrir de contrepartie, ce n'est pas l'esprit de la S.D.N. et ce n'est certainement pas la route sur laquelle on pourra réaliser l'association des intérêts entre la France et l'Allemagne »<sup>70</sup>.*

#### *Relations avec les gouvernements respectifs.*

Les industriels français comme les Allemands sont tous très critiques vis-à-vis de leur régime respectif. Ils doivent cependant en même temps défendre leur point de vue national face aux autres, ce qui donne parfois des positions un peu biaisées, ou de grandes affirmations officielles qui sont quasiment démenties en coulisses.

On ne trouve pas semble-t-il de correspondance directe et suivie entre le Comité des Forges et le ministère des affaires étrangères ou le ministère de l'économie. Cependant des contacts sont entretenus, surtout de façon indirecte, par connaissance interposée ou par l'intermédiaire du comité franco-allemand. Il semble cependant que l'on subit un peu l'influence du gouvernement. C'est en tout cas ce qu'affirment les Allemands à propos des réunions du comité<sup>71</sup>. Les Français tenteraient en particulier de faire passer un contingentement des exportations allemandes vers la France.

En Allemagne, les contacts avec le gouvernement sont plus formels, et malgré les critiques adressées par les sidérurgistes à leur gouvernement, la collaboration 'active' semble bien plus grande. Par exemple, les réunions internationales dans le cadre de l'Entente Internationale de l'Acier font toutes l'objet de rapports<sup>72</sup> au ministre de l'économie ou à celui des Affaires étrangères. Dans ces comptes-rendus, on expose même des données confidentielles ou des commentaires sur des positions non encore définitivement arrêtées.

La mission de l'industrie auprès du ministère de l'économie (Reichsverband der deutschen Industrie) est tenue au courant des négociations privées des sidérurgistes français et allemands par l'intermédiaire de l'ambassadeur à Paris<sup>73</sup>. Mais c'est surtout le ministère des Affaires étrangères qui suit de très près les négociations dans l'industrie privée, et qui s'en mêle à l'occasion. Le secrétaire d'état au ministère de l'économie du Reich se plaint d'ailleurs de ne pas être informé des entretiens qui aurait eu lieu entre Curtius et François-Poncet au sujet des négociations dans l'industrie lourde<sup>74</sup>. Les sidérurgistes allemands viennent prendre conseil, sans toutefois demander des consignes. Le ministère des Affaires Étrangères encourage les liens privés franco-allemands et insiste sur le fait qu'*«on ne doit pas rompre les ponts avec la France, au contraire on doit le plus possible les reconstruire.»*<sup>75</sup>. On annonce, en juillet 1931, que Brüning doit se rendre à Paris dans cette intention.

#### *Les rencontres bilatérales.*

En octobre 1931, les ministres français et allemands se rencontrent à Berlin. Ils publient une résolution affirmant que leur but essentiel reste d'établir entre leurs pays des relations suivies et confiantes. La crise doit obliger les deux pays encore plus qu'avant à s'associer dans le domaine économique. Dans ce but, ils décident de créer un organisme spécial, avec une commission franco-allemande composée de représentants des administrations intéressées et de représentants des diverses branches. Son travail sera d'examiner les problèmes économiques intéressant les deux pays, sans perdre de vue les nécessités de la collaboration internationale. Un des moyens retenus est justement d'encourager les ententes existantes et d'en créer d'autres<sup>76</sup>.

<sup>70</sup>. *National Zeitung de Bâle*, art. du 14 sept. 1931.

<sup>71</sup>. BA-K/ R 13 I/ 256 VESI, lettre de Baare à Poensgen, du 18-12-1931, confidentiel.

<sup>72</sup>. Toutes émanant de Poensgen qui joue un rôle fondamental dans la sidérurgie allemande.

<sup>73</sup>. AA/ Ind 20/ R117 980.

<sup>74</sup>. BA-K/ R 13 I/ 255, VESI, lettre de Poensgen (Vereinigte Stahlwerke A.G.) à Baare (VESI) du 12 sept. 1931

<sup>75</sup>. BA-K/ R 13 I/ 269, VESI, lettre du 14 juillet 1931.

<sup>76</sup>. *L'Usine* n° 40, du 2 oct. 1931, p. 3 « La collaboration économique franco-allemande ».

Au sein du Comité économique franco-allemand, on a chargé la première sous-commission, à laquelle est accordée une importance spéciale<sup>77</sup>, des relations économiques en général et du traité de commerce franco-allemand en particulier. Elle est chargée, entre autres, de préparer une révision du traité de commerce de 1927. On craint un contingentement des importations françaises en provenance d'Allemagne, car celles-ci n'ont pas cessé d'augmenter alors que les exportations françaises diminuaient dans le même temps. On attribue cette évolution à l'aggravation de la crise allemande. Pour améliorer les échanges on propose de développer « méthodiquement » les échanges plutôt que de les restreindre<sup>78</sup>. Les commentateurs français sont assez dubitatifs et se demandent comment arriver à une harmonie sans léser les intérêts français ou sacrifier les ententes avec d'autres pays. Cependant, « ils souhaitent que l'on y parvienne malgré tout et leurs vœux accompagnent ceux qui travaillent à cette tâche » mais restent vigilants à la défense des intérêts français, tout en admettant que certains sacrifices, réciproques, sont envisageables. En décembre 1932 est signé entre les deux pays un accord de règlement<sup>79</sup>.

En apparence, le Comité des Forges « boude » les rencontres franco-allemandes officielles et la presse qu'il contrôle étale sa mauvaise humeur. Le Reichsverband der deutschen Industrie se plaint aussi d'articles « inexacts » parus dans *l'Usine*, journal dont les parutions hebdomadaires sont scrutées, en particulier par les correspondants à Paris des journaux allemands qui se précipitent alors pour transmettre ces informations. On regrette cet état de fait qui entretient un mauvais climat. On rappelle que « ce journal ne représente en rien l'opinion des cercles concernés qui se chargent eux-mêmes d'informer les correspondants étrangers et la presse allemande »<sup>80</sup>. On demande au groupe français d'intervenir auprès la direction du journal, ce à quoi il est répondu que le Comité des Forges n'entretient pas de liens d'influence avec celui-ci. Cette information est infirmée : il semble au contraire que des recherches émanant des membres allemands du Comité d'études franco-allemand ont pu prouver le contraire<sup>81</sup>. On reproche aussi bien à la presse de gauche allemande de desservir, par ses critiques, la position allemande face à sa voisine qu'à la droite et à la presse françaises d'utiliser la moindre occasion de soulever l'opinion publique contre l'Allemagne en mêlant peur et mépris<sup>82</sup>.

---

77. Constituée en décembre 1931.

78. *Le Temps*, 5 janv. 1932.

79. BA-K/ R 13 I/ 234 VESI, circulaire du 27 février 1933, a/s du commerce avec la France.

80. BA-K/ R 13 I/ 256, VESI, circulaire du RDI à ses membres, datée du 7 oct. 1931.

81. BA-K/ R 13 I/ 256 VESI, réponse de Reichert à Buchmann (directeur de la deutsche Drahtwalzwerke AG), 8 oct. 1931: « Cela vous intéressera de savoir que par l'intermédiaire du comité d'étude franco-allemand à Berlin nous avons recherché et trouvé les liens entre le Comité des forges et la direction de l'Usine. Donc avec un peu de bonne volonté de la part des Français, il serait tout à fait possible d'obtenir ce que vous pensez. »

82. BA-K/ R 13 I/ 256 VESI, lettre de Buchmann à Reichert, datée du 7 oct 1931.

*Vers la reconstitution du cartel. Difficultés des négociations.*

En France, on espère vivement la reconstruction du cartel international, dans l'espoir d'enrayer l'effondrement des prix. En Allemagne aussi on guette et on commente les moindres signes de la crise<sup>83</sup>. Fin 1929, dans plusieurs comptes rendus de réunions<sup>84</sup>, on trouve une position française toujours un peu divergente des autres. Mais les relations entre les représentants français et allemands, même si leurs positions sont parfois différentes, semblent cordiales. Rapidement les positions officielles des deux groupes s'harmonisent car ils ont vite trouvé un accord au sein des leurs groupes nationaux respectifs, et c'est le groupe belge qui se retrouve seul sur une position en retrait.

Les campagnes de presse lancées d'un côté ou de l'autre du Rhin sont souvent sans fondement. Par exemple, fin 1931, certains journaux allemands dénoncent une précipitation anormale dans la reconstitution du cartel de l'acier qui seraient voulue par les groupes français belges et luxembourgeois, pour profiter du très bas niveau de la production allemande afin de fixer des quotas à leur avantage. Pourtant, il semble qu'en réalité le groupe allemand n'a pas du tout eu ce sentiment et qu'il ne prenne même pas au sérieux ces tentatives pour semer la méfiance<sup>85</sup>. Par contre, lors des réunions, les représentants allemands n'hésitent pas à mettre en avant leur situation économique et surtout sociale, ainsi que le problème des réparations pour refuser toute discussion sur les bases de calculs des quotas et des pénalités et éluder les problèmes de dumping.

Il est difficile de savoir si ce rapprochement des positions allemandes et françaises est: 1) strictement normal car des concessions ont été faites de part et d'autres ; 2°) strictement conjoncturel, les Français réalisant bien, malgré ce qu'ils disent au sujet de l'Allemagne, les réelles difficultés économiques et donc l'intérêt d'une entente ; 3) si le changement de politique étrangère française, vers le milieu de l'année 1931, y a eu une certaine part ; 4) si enfin les rencontres d'hommes d'affaires au sein du Comité économique franco-allemand y apportent aussi leur contribution.

Si l'entente de 1932 est très difficile à remettre en place c'est donc à cause de la mésentente entre les petits groupes, belges et luxembourgeois, groupes essentiellement exportateurs et les groupes français et allemands, au marché intérieur développé<sup>86</sup>. En janvier 1932, les négociations traînent en longueur car les groupes ne sont pas d'accord sur la période de référence choisie pour le calcul des quotas et des compensations<sup>87</sup>. De plus, l'entente entre les usines du groupe belge<sup>88</sup> n'est enfin réalisée qu'en janvier 1933. En février, on est prêt pour conclure l'accord international.

Officiellement les négociations pour la reconstitution du Cartel de l'Acier n'ont recommencé qu'à la fin de l'année 1932, année au milieu de laquelle les prix étaient tombés au plus bas<sup>89</sup>. Ceci est faux, puisque l'on dispose de comptes-rendus de réunions internationales en janvier et février 1932, au cours desquelles on était proche d'aboutir à l'accord s'il n'y avait pas eu un problème à l'intérieur du groupe belge<sup>90</sup>. On aura sans doute masqué ces divisions entre les quatre fondateurs le plus longtemps possible en ne faisant débiter ces négociations que

<sup>83</sup> AA/ Ind 20/ R117 982/ L 524873 (trad.) « Reconstitution du cartel international de l'acier ? », Paris, 18 sept. 1931, *L'Usine*.

<sup>84</sup>. Archives Thyssen, Vst/ 3841/ comptes-rendus des réunions.

<sup>85</sup>. *L'Usine*, suppl. au n° 49, du 5 déc. 1931, p. 4 « Cartel international de l'acier. Prolongation provisoire ».

<sup>86</sup>. Thyssen / Vst / 3841: ce dossier contient les comptes rendus des réunions préparatoires et les diverses correspondances s'y reportant.

<sup>87</sup>. Réunion du comité directeur pour la création de l'Entente internationale du 12 janv. 1932, à Paris.

<sup>88</sup>. C'est le cas de Hadir et de Redange qui posait problème.

<sup>89</sup>. Le prix à l'exportation du fer marchand, principal produit des laminoirs, tomba de £ 6 environ vers le milieu de 1930 à £ 2 env. vers le milieu de 1932 (in AN 72AS/ 218).

<sup>90</sup>. Cf. "Négociations pour la création de l'entente internationale", archives Thyssen/ VSt/3841.

tardivement, du moins officiellement. L'Entente entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 1933, mais ce n'est que le 18 juillet 1933 qu'a lieu la signature des conventions couvrant les divers produits, avec centralisation, à l'intérieur de chaque pays, de toutes les ventes à l'exportation auprès de quatre organismes de vente nationaux, gérés par les Stahlwerks-Verband A.G., le Comptoir de vente de la sidérurgie belge (COSIBEL), le Comptoir sidérurgique de France et le Groupement des industries sidérurgiques luxembourgeoises, organismes auxquels étaient rattachées toutes les usines participantes des pays en question. Ces comptoirs de vente uniques pour les six principaux produits de l'industrie sidérurgique sont la grande nouveauté du nouveau cartel.

Cette nouvelle entente entend tirer les conséquences des précédentes erreurs qui n'avaient pas permis à l'E.I.A. de 1926 de s'adapter à la crise et de conserver la solidarité entre ses membres<sup>91</sup>. Sa structure est modifiée. Son premier objectif est d'obtenir une relance du marché mondial de l'acier. Les moyens qu'elle entend mettre en œuvre consistent en une entente beaucoup plus souple qu'avant, qui ne limite pas trop strictement la production globale, mais qui insiste en revanche sur des accords de prix, pour établir une égalité de concurrence entre les différents producteurs membres.

La crise avait été l'occasion d'une lutte coûteuse pour l'industrie sidérurgique. Elle s'achevait enfin et permettait désormais l'augmentation des prix et des débouchés<sup>92</sup>. Ce second cartel est une réussite : il permet à ses membres un contrôle très poussé de la production mondiale et une remontée des cours de l'acier<sup>93</sup>. Pour le marché de l'acier, le redressement est définitif au quatrième trimestre 1933<sup>94</sup>.

\*  
\* \*

Grâce à l'E.I.A. nouvelle formule, les sidérurgies françaises et allemandes reprennent le dessus sur la crise. Selon Bussière<sup>95</sup>, « *la rupture puis la reconstruction des ententes internationales constituèrent un facteur singulièrement aggravant puis régulateur dans la crise* ». Le dernier combat de la guerre ouverte se situe dans le courant de l'année 1932, moment où les producteurs cherchent à pousser leurs chiffres pour obtenir lors de la conclusion de l'entente les meilleures périodes de référence. C'est aussi ce que laisse entendre Rieben. Selon Kiersch, il faut nettement relativiser l'importance du rôle du cartel international dans le maintien ou le développement de l'activité dans l'industrie sidérurgique française et allemande qui fut, selon lui, surtout le fruit d'autres facteurs. Pour lui en tout cas, cette entente, d'initiative privée, fut encouragée par la plus grande partie des régimes<sup>96</sup>. Les problèmes économiques ne sont pas pour autant tous résolus. Dans son ensemble, l'économie française, plus tardivement touchée, sort aussi très difficilement de la crise. En 1933, la reprise n'est toujours pas à l'horizon<sup>97</sup>.

Les relations entre la France et l'Allemagne tendaient à s'améliorer progressivement depuis l'embellie des années 1927-1928 qui avait suivi l'arrêt de l'occupation de la Ruhr - ce qui avait entre autres conduit à la signature entre les deux pays d'un accord commercial. Bien sûr restait encore en suspens le problème des dommages de guerre, problème qui relance une violente polémique entre les deux pays avant même le krach boursier américain. En effet, dès le

<sup>91</sup>. En font aussi partie, au titre de membres associés: la Pologne et la Tchécoslovaquie, et à celui de membres coopérants: la Grande-Bretagne et les États-Unis.

<sup>92</sup>. cf. Éric BUSSIERE, op. cit.

<sup>93</sup>. Selon J. GILLINGHAM, *Industry and politics in the Third Reich*, 1985, p. 92-93.

En 1938, il avait la mainmise sur 85% du marché international. Le cartel avait ainsi permis à la fois une montée des cours de l'acier et une augmentation de la part européenne sur le marché mondial. Les industriels allemands de la Ruhr y avaient pris une grosse influence, inévitable de par leur importance dans la production.

<sup>94</sup>. D'après Éric BUSSIERE, op. cit.

<sup>95</sup>. Ibidem.

<sup>96</sup>. Günther KIERSCH, *Internationale Eisen- und Stahlkartelle*, Essen, 1954, p. 123.

<sup>97</sup>. Voir R.F.KUISEL, *Le capitalisme et l'État en France*, 1984, p. 172.

début de l'année 1929, l'activité économique allemande connaît un certain repli. C'est aussi le cas dans le domaine de la production sidérurgique. Les Allemands accusent déjà le poids de leurs dettes et ouvrent des portes pour la négociation. Bien sûr, les Français crient au scandale. Lorsque se déclenche la crise américaine avec ses conséquences bien connues sur le marché financier allemand, même si la mauvaise foi germanique continue à être invoquée, il faut cependant bien se rendre à l'évidence: l'Allemagne plonge dans la crise. Or, à cette époque, l'économie française est plutôt prospère et le gouvernement allemand se tourne donc vers son voisin pour solliciter de l'aide.

Les commentaires des « milieux autorisés », c'est-à-dire des acteurs politiques et économiques se montrent tous assez sévères pour l'Allemagne, même si parfois la presse française ouvre ses colonnes au point de vue des industriels allemands. Cependant, entre sidérurgistes, les liens sont loin d'être rompus et les relations personnelles entre les hommes représentants leurs pays respectifs semblent plutôt bonnes. Il faut dire que dans le domaine de l'acier, la France et l'Allemagne ont des intérêts communs, ceux de producteurs à gros marché intérieur, ce qui les oppose conjointement au groupe belgo-luxembourgeois, qui pour sa part représente des producteurs à vocation essentiellement exportatrice. Dans les réunions, ce sont surtout ces tensions-là qui ressortent.

Dans le cas franco-allemand plus que dans tous les autres, il est très difficile de tenter de séparer les aspects économiques des aspects politiques tant les uns s'enchevêtrent dans les autres. Les relations franco-allemandes en période de crise ont ceci de particulier, plus que pour tout autre pays, vu l'importance de l'enjeu pour l'Europe, que la tension est toujours très vive et le verbe haut, mais que par ailleurs le maximum de concessions est toujours fait - même secrètement - pour que le fil tendu ne risque jamais de casser totalement. On peut y voir tant des raisons de pure politique (risque de guerre) que des raisons de logique économique (un gros client et un fournisseur non négligeable). La forte pression maintenue par les nationalistes allemands a par ailleurs beaucoup pesé sur les relations franco-allemandes.

La crise a perturbé les relations économiques franco-allemandes, mais elle ne faisait que se surajouter à des problèmes de structures préexistants. Dans le premier cartel international de l'acier sont apparus très vite des défauts de conceptions entraînant des perturbations dans le fonctionnement dues à un manque de contrôle réel du marché. Comme à l'imitation des relations politiques, la crise a momentanément aiguisé les tensions latentes entre les hommes d'affaires des deux pays. Mais en même temps, elle a obligé à une solidarité de survie. Pour les dettes, les deux gouvernements ont trouvé finalement une entente. Les sidérurgistes se sont accordés sur la reconstitution du Cartel de l'Acier qui aurait même été plus précoce s'il ne s'était vraiment s'agi que d'eux.

La conjoncture économique a donc provoqué une petite crise diplomatique qui finalement a trouvé une solution, le choix étant de sauver tout le monde ou de tous périr. Cependant, au moment où l'Allemagne commençait à sortir de la crise, tombe le verdict des urnes en juillet 1932 : l'Allemagne s'enfonce dans le national-socialisme. Brüning est abandonné à deux pas du succès : il avait presque réussi ce que tous les gouvernements successifs s'efforçaient en vain de faire : l'abandon des réparations. Von Papen profita de ce succès<sup>98</sup>. Mais il était trop tard. Le 30 janvier 1933, la République de Weimar a vécu. Le changement qui s'en suit est brutal. Rapidement les observateurs ne peuvent plus douter que la politique extérieure allemande va être modifiée, entre autres dans le domaine économique. On s'attend désormais à une vraie rupture entre la France et l'Allemagne - dans la diplomatie comme dans les relations économiques. La suite<sup>99</sup> démontre que l'élasticité diplomatique est très grande avant la rupture et que les

<sup>98</sup>. Wolfram FISCHER, *Die Wirtschaftspolitik Deutschlands, 1918-1945*, Hannovre, 1961, p. 46.

<sup>99</sup>. L'analyse de ces mêmes problèmes sur la période qui va jusqu'à la guerre, puis durant le conflit et à la reconstruction fait actuellement l'objet de la rédaction d'une thèse qui portera sur la période 1932-1952.



nécessités économiques permettent des relations entre hommes d'affaires, relations où l'on fait semblant d'ignorer les réalités politiques.

Françoise BERGER.  
*Institut Pierre Renouvin*  
*Université de Paris-I*